

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription sera prise en considération à réception du dossier comprenant :

- Le bulletin d'inscription dûment complété et signé par les parents du participant
 - 1 photo d'identité
 - La somme de 1 000€ ou 1 500€ pour les USA (chèque, carte ou virement bancaire) à l'ordre de GSL à titre d'acompte
- Le règlement du solde devra nous parvenir **au plus tard 4 semaines avant le départ**

Toute inscription tardive devra être accompagnée de la totalité du règlement (voyage compris)

REGLEMENT ET TARIF

Le montant demandé comprend :

- L'adhésion annuelle à l'association GSL : 85€
- Le programme tel qu'indiqué dans le descriptif de chaque séjour
- L'encadrement (déplacements et assistance selon le programme)
- L'assurance (sauf l'assurance annulation)

Le coût du voyage n'est pas compris (le cas contraire est stipulé)

Les tarifs communiqués sur le tableau des prix sont ceux des voyages en groupes. Des réductions sont accordées pour :

- les enfants d'une même famille (-75€ par enfant)
- un second séjour effectué dans la même année (-85€)
- parrainage : en faisant connaître notre organisme (-75€ ou -100€ selon la durée du séjour)

Les tarifs sont fixés au 1^{er} janvier et peuvent faire l'objet de fluctuations des taux de change, de TVA, des taxes aéroport, du prix du transport ou du coût du carburant : GSL se réserve le droit de modifier ses tarifs et d'en aviser ses adhérents avant le départ.

Tout séjour commencé est dû en totalité. En cas de retour prématuré (pour convenance personnelle ou pour renvoi) : les frais supplémentaires occasionnés seront à la charge de la famille du participant.

ASSURANCE

Avec le contrat d'assurance souscrit par GSL (MAIF sous le numéro 1961800T), chaque participant est assuré pour :

- Sa responsabilité civile, excepté les dégâts commis par suite d'énurésie ou de vandalisme
- Les conséquences d'accident : frais, traitement (en complément des organismes sociaux), indemnités contractuelles.
- Une assistance internationale
- Pour l'Europe, la carte européenne d'assurance maladie est obligatoire afin de pouvoir bénéficier de ces conditions. Elle est à demander dès l'inscription à la caisse de sécurité sociale dont vous dépendez
- Afin d'éviter, le cas échéant, l'avance de frais importants, **pour les USA, le participant devra fournir une couverture « assurance maladie »** sinon GSL lui en fournira une au coût supplémentaire de 50€
- Il est possible de contracter une assurance annulation (clauses à votre disposition sur demande) : 60€

VOYAGE

Tous les départs en groupes se font depuis Paris en avion (ou train parfois). Les stagiaires sont accueillis à l'aéroport et accompagnés pendant le voyage. Une équipe attend chaque groupe à son lieu de destination. **Un voyage en groupe stipule l'aller et le retour. Dans le cas contraire, le tarif du voyage est différent et le supplément à la charge du participant. Un groupe est constitué d'au moins dix stagiaires. En cas de nombre inférieur, GSL vous fait parvenir le billet d'avion et assure l'accueil à l'aéroport de la destination du séjour sélectionné.**

Pour les enfants venant de Province, GSL peut organiser le voyage depuis la ville de votre choix, si possible en vols directs. Dans ce cas, nous assurons les transferts à l'aéroport de destination du séjour sélectionné (prévoir + 100€ par transfert). GSL peut aussi accueillir votre enfant à une gare ou un aéroport parisien pour lui permettre de voyager en groupe (prévoir + 100€ par transfert)

DOCUMENTS DE VOYAGE

Bien lire l'encadré au bas de la fiche d'inscription : GSL décline toute responsabilité si un jeune ne peut voyager pour faute de présentation des pièces d'identité et autres documents nécessaires à son voyage

FRAIS D'ANNULATION

Le désistement d'un participant entraîne des frais d'annulation comme suit :

- **Plus d'un mois avant le départ** : la totalité de l'acompte sera retenue
- **Dans le mois précédant le départ** : 60% du montant du séjour seront retenus
- **Dans les 8 jours précédant le départ** : 100% du montant du séjour seront retenus.

Nous vous conseillons de prévoir une assurance annulation pour éviter ces frais (valable dans certains cas uniquement) : soit en la contractant auprès de GSL, soit par vos propres moyens. Le paiement par carte bancaire peut inclure cette assurance, vous renseigner auprès de votre banque.

INFORMATIONS RELATIVES AU SEJOUR CHOISI

Dès réception du dossier d'inscription, nous vous ferons parvenir :

- Une confirmation d'inscription avec votre numéro d'adhérent pour l'année en cours
 - Une facture mentionnant le montant de votre acompte, le solde dû et sa date d'exigibilité
 - Au plus tard une semaine avant le départ, vous recevrez un document intitulé « convocation » avec les détails concernant le voyage, l'hébergement (famille, collège, centre équestre,....) le trousseau, le programme.
- Pour les séjours en famille, nous vous conseillons d'entrer en contact avec cette dernière par courrier, email ou téléphone dès réception de ses coordonnées.

CONDUITE DU PARTICIPANT

La sélection des familles, des lieux d'accueil et de l'encadrement répond à des critères d'exigence. Nous attendons, en retour, un comportement correct des participants. Ils sont les hôtes d'une famille et doivent en respecter le mode de vie. Les enfants en collège, université, ranch, centre équestre ou autre logement collectif devront respecter la discipline qu'impose ce type de séjour : respect du personnel d'encadrement ou de service, respect des autres stagiaires, respect des différentes consignes (horaires, repas, sorties,...), respect du mobilier et des infrastructures. Un chèque de caution vous sera demandé avant le départ et restitué à la fin du séjour. **En cas de dégradations volontaires, le chèque sera encaissé. En cas d'inconduite grave ou répétée, le stagiaire sera renvoyé et tous les frais à la charge de la famille.**

IMPORTANT

- **En cas de vol ou tout autre délit**, les autorités du pays seront alertées et prendront les dispositions nécessaires pour un rapatriement immédiat.
 - **Autorisation de fumer** : les parents sont invités à donner cette autorisation avec circonspection, voire l'interdire. Beaucoup de familles refusent de recevoir un adolescent qui fume. Pour des séjours en hébergement collectif, le respect des consignes en la matière est impératif (les règles sont souvent l'interdiction absolue de fumer).
 - **Droit de sortie** : les enfants ne doivent pas sortir seuls, sauf autorisation exceptionnelle et écrite des parents (à partir de 18 ans pour l'Europe, 20 ans pour les USA). Pour certaines destinations, nous instaurons « le quartier libre », c'est un moment d'autonomie sous la vigilance des animateurs qui ne sont jamais bien loin.
- Pour les séjours collectifs, le jeune devra respecter l'heure de coucher imposée par les animateurs.
- **GSL se réserve le droit d'annuler un séjour pour des motifs impératifs ou un nombre insuffisant de participants**, le remboursement des sommes versées exempte GSL de toute indemnisation. **Avant remboursement et dans la mesure du possible, un autre séjour sera proposé.**
 - **Des photos** sont prises pendant les séjours, certaines seront utilisées pour nos catalogues et supports de communication. La participation à un séjour implique l'acceptation de cette utilisation.

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Date.....

Signature.....